



---

## CAHIER DES CLAUSES TECHNIQUES PARTICULIERES

### **POUVOIR ADJUDICATEUR :**

Fédération des Parcs naturels régionaux de France (FPNRF)  
association régie par la loi du 1er juillet 1901  
enregistrée sous le numéro SIRET 784 845 026 00045  
siège 27, rue des Petits Hôtels à Paris (75010)  
représentée par son Président en exercice, Monsieur Michaël Weber

### **OBJET DE LA CONSULTATION :**

## **Marché 2024-06**

### **Conseils, préparation et animation des échanges du congrès national des élus Natura 2000**

**« Restauration de la nature : quelles contributions du réseau  
Natura 2000 ? »**

***24 au 26 juin 2024***

***Bussang (Vosges)***

## **SOMMAIRE**

<b>ARTICLE 1 – CONTEXTE</b> .....	<b>3</b>
<b>ARTICLE 2 – OBJECTIFS</b> .....	<b>3</b>
<b>ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES</b> .....	<b>5</b>
<b>ARTICLE 4 – MODALITES D’EXECUTION</b> .....	<b>5</b>
- <b>PILOTAGE ET SUIVI D’EXECUTION</b> .....	<b>5</b>
- <b>DELAIS D’EXECUTION</b> .....	<b>5</b>
- <b>PRECISIONS</b> .....	<b>5</b>

## ARTICLE 1 – CONTEXTE

La mission inter-réseaux Natura 2000 et territoires anime le réseau des élus Natura 2000 depuis fin 2019.

Elle est portée par 4 têtes de réseaux nationales : la Fédération des Conservatoires d'espaces naturels, la Fédération des Parcs naturels régionaux de France, Réserves naturelles de France, et le réseau des Grands sites de France.

La mission est hébergée par la Fédération des Parcs naturels régionaux de France.

Son objectif est de fédérer et mobiliser le réseau des élus Natura 2000 (présidents de comités de pilotage et élus membres des copils) pour favoriser l'ancrage territorial de cette politique.

Elle a également vocation à apporter des contributions aux évolutions des politiques publiques en lien avec Natura 2000 et à valoriser le réseau à l'échelle nationale et européenne.

Dans le cadre de ses missions, elle organise, en partenariat avec le Parc naturel régional des Ballons des Vosges, un congrès national des élus Natura 2000, du 24 au 26 juin 2024 à Bussang (88).

## ARTICLE 2 – OBJECTIFS

La présente demande porte sur la préparation et l'animation des séquences en plénière prévues le mardi 25 juin 2024.

### Thème du congrès :

Avec plus de 18% de la surface européenne concernée, la création du réseau Natura 2000 a marqué une étape importante dans la conservation d'habitats et d'espèces d'une valeur patrimoniale exceptionnelle. Malgré de nombreuses réussites, la nature en Europe continue à se dégrader, à l'intérieur et particulièrement à l'extérieur de ces aires protégées. La conservation reste essentielle mais il est désormais temps d'adopter une nouvelle approche : la restauration de la nature. Pour y parvenir, la France a apporté son soutien à l'adoption d'un règlement européen ambitieux pour la restauration de la nature tout en s'engageant à élaborer rapidement son propre plan national de restauration.

L'implication des élus jouera un rôle crucial dans la réussite de cette nouvelle transition. En tant que représentants locaux et nationaux, les élus sont en première ligne pour traduire les aspirations réglementaires en actions concrètes sur le terrain. Ils peuvent mobiliser les ressources nécessaires, faciliter la collaboration entre les parties prenantes et sensibiliser la population à l'importance de restaurer les écosystèmes. En intégrant la restauration de la nature dans les politiques publiques, les élus peuvent également contribuer de manière significative à inverser la dégradation de la biodiversité et à promouvoir un environnement sain et durable pour les générations futures.

Cet événement sera l'occasion d'identifier les initiatives existantes au sein du réseau Natura 2000, de les valoriser et de les renforcer au niveau national, tout en mettant en lumière les besoins et en proposant des solutions à développer.

### Public visé par l'évènement :

Elus Natura 2000 (présidents et membres de comité de pilotage), structures animatrices et porteuses de sites Natura 2000, services des Régions, services déconcentrés de l'État, représentants du ministère, représentants de l'OFB...

Nombre de participants attendus : 250 maximum

Programme prévisionnel de l'évènement :

- **Lundi 24 juin**

Accueil des participants à partir de 16h00

- **Mardi 25 juin**

**9h00 – 10h30 : Séquence en plénière – session 1**

- 9h00 - 10h00 : Discours d'ouverture (ordre à définir selon le statut des représentants)
  - o Représentant de la commune de Bussang
  - o Représentant du Parc naturel régional des Ballons des Vosges
  - o Représentant de la mission inter-réseaux
  - o Représentant de la Région Grand Est
  - o Représentant du Ministère de la Transition écologique et de la cohésion des territoires
  - o Représentant de la Commission européenne
- 10h00 – 10h30 : Présentation de retours d'expériences par 2 ou 3 élus en format « interview »

*10h30-11h00 : Pause*

**11h00 – 12h30 : Ateliers - session 1**

*12h30 - 14h00 : Repas*

**14h00 – 15h30 : Ateliers - session 2**

*15h30 – 16h00 : Pause*

**16h00 – 18h00 : Séquence en plénière - session 2**

- 16h00 – 17h00 : Restitution des 8 ateliers (format à définir avec l'animateur/animatrice)
- 17h00 – 18h00 : Table ronde sur la restauration de la nature
- 18h00 – Clôture officielle

- **Mercredi 26 juin**

9h-12h30 : Visites de sites

Thèmes des ateliers pressentis :

- Projets transfrontaliers (restauration des continuités écologiques, montage de projets internationaux...)
- Changement climatique (évolution des écosystèmes, expérimentations d'adaptation...)
- Eau (restauration de la fonctionnalité des milieux, gestion des usages...)
- Restauration passive (libre évolution, stockage de carbone, mise en valeur...)
- Collaboration territoriale (partenariats avec des acteurs du territoire, complémentarité avec d'autres politiques...)
- Mer
- Milieux agro-pastoraux (restauration des prairies, valorisation de l'agriculture, AFPL...)
- Foncier (programme d'acquisition foncière, ORE, BRE...)

## **ARTICLE 3 – DESCRIPTION DES PRESTATIONS ATTENDUES**

### **1/ Conseils et préparation de l'évènement**

- 1<sup>ère</sup> réunion en visioconférence avec les organisateurs environ 3 mois avant la manifestation :
  - o Point sur les attendus et objectifs de la journée (profil des participants, attendus du congrès)
  - o Déroulé global – Définition du timing
  - o Conseil en organisation, choix définitif des formats et des profils d'intervenants
  - o Définition des modalités d'échange avec le public
  - o Aspects scénographiques
  - o Aspects matériels (micros, enregistrements, etc.)...
- 2<sup>ème</sup> réunion en visioconférence avec les organisateurs environ 1 mois et demi avant le congrès :
  - o Point définitif sur les enjeux de la thématique, questions à poser aux intervenants, contenu de la table ronde...
- 3<sup>ème</sup> réunion en visioconférence avec les organisateurs 1 semaine avant le congrès pour les derniers ajustements.

Des points réguliers avec la coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 sont également à prévoir.

### **2/ Préparation personnelle –rédaction du conducteur d'animation**

Rendez-vous téléphoniques avec les intervenants des retours d'expériences et de la table ronde (6 à 7 personnes en tout) afin de fluidifier les moments d'échanges et de les rendre plus interactifs entre l'animateur /animatrice et les intervenants.

### **3/ Animation en présentiel des séquences en pléniere le 25 juin 2024**

- **Séquence en plénière – session 1**
  - o Présentation de la problématique générale du congrès et du programme
  - o Lancement des séquences d'intervention pour les discours
  - o Animation des retours d'expériences présentés par des élus
  - o Respect du minutage
- **Séquence en plénière - session 2**
  - o Animation de la restitution des 8 ateliers
  - o Animation de la table ronde sur la restauration de la nature
  - o Animation des moments de questionnements avec le public
  - o Lancement de la séquence d'intervention pour la clôture
  - o Respect du minutage

## **ARTICLE 4 – MODALITES D'EXECUTION**

### **- Pilotage et suivi d'exécution**

L'appel de marché et l'exécution du marché seront coordonnés par Aurélie Philippeau, coordinatrice inter-réseaux Natura 2000 et territoires.

### **- Délais d'exécution**

La mission doit être réalisée le 25 juin 2024.

### **- Précisions**

Un hébergement sur le lieu du congrès est prévu pour la nuit du 24 juin.